



Mouvement des Entreprises de France  
**MEDEF Somme**

**MEDEF Somme**  
**TROPHEE du « Club Innovation Somme »**  
**1<sup>ère</sup> édition 2010**

**INNOVER :**  
**UNE REPONSE AUX ENJEUX DE DEMAIN**

## Règlement du Trophée

En partenariat avec :



## **SOMMAIRE**

|   |          |
|---|----------|
| <b>I -Préambule .....</b>                         | <b>3</b> |
| <b>II -Objectifs.....</b>                         | <b>3</b> |
| <b>III -Éligibilité .....</b>                     | <b>3</b> |
| <b>IV – Modalités de participation.....</b>       | <b>4</b> |
| <b>V - Instruction des dossiers .....</b>         | <b>4</b> |
| <b>VI- Critères d'évaluation.....</b>             | <b>4</b> |
| <b>VII - Confidentialité et déontologie .....</b> | <b>4</b> |
| <b>VIII -Acceptation du règlement.....</b>        | <b>4</b> |
| <b>IX-Remise du trophée .....</b>                 | <b>4</b> |
| <b>X -Élection de domicile .....</b>              | <b>5</b> |
| <b>XI -Organisation du trophée .....</b>          | <b>5</b> |

# REGLEMENT DU TROPHEE

## I- PREAMBULE

Le « Club Innovation Somme» a pour vocation la promotion de l'innovation, par des échanges d'expériences.

L'innovation y est traitée au sens large, non pas dans la mise au point d'un nouveau produit mais dans la façon de gérer, de se comporter et d'avoir un esprit d'ouverture.

Le « Club Innovation Somme» se propose de promouvoir les démarches innovantes pour répondre aux enjeux de demain auprès de toutes les entreprises innovantes de la Somme, dans les secteurs de l'industrie, du bâtiment, du commerce et des services.

L'organisation d'un trophée de l'innovation intitulé « Innover : une réponse aux enjeux de demain » est une action de sensibilisation et de communication.

## II- OBJECTIFS

Le Trophée vise à :

- ⇒ Communiquer, de façon positive sur les secteurs participants à la dynamique de la diffusion de la technologie
- ⇒ Faire connaître les entreprises de la Somme et leurs projets innovants
- ⇒ Impulser de nouveaux projets innovants
- ⇒ Mettre en place l'innovation participative.
- ⇒ Mettre en valeur le partenariat entre les établissements d'enseignement supérieur, les entreprises, les établissements financiers et les institutions
- ⇒ Valoriser l'initiative, la créativité et le goût de la recherche chez les entrepreneurs de la Somme

## III -ELIGIBILITE

Pour être retenus, les projets doivent être présentés par des entrepreneurs du département de la Somme dans les secteurs de l'industrie, du bâtiment, du commerce et des services.

#### **IV -MODALITES DE PARTICIPATION**

Chaque participant adresse son dossier de candidature au MEDEF Somme avant le 31 mars 2010, au format PDF, par mail à l'adresse :

**trophee2010@medef-somme.fr**

#### **V -INSTRUCTION DES DOSSIERS**

L'instruction des dossiers est effectuée par un Comité de pilotage et d'évaluation entre le 15 janvier 2010 et le 30 avril 2010.

#### **VI -CRITERES D'EVALUATION**

Les projets sont examinés et évalués en tenant compte des critères suivants :

- ⇒ Le caractère innovant du produit, procédé ou service présenté
- ⇒ L'originalité du projet
- ⇒ Le contenu technologique
- ⇒ La pertinence économique du projet clairement décrite et estimée.

#### **VII- CONFIDENTIALITE ET DEONTOLOGIE**

Dans la mesure où la confidentialité et la déontologie sont requises par le participant sur son projet, les membres du comité de pilotage et d'évaluation et les personnes ayant accès aux dossiers s'engagent à les respecter.

#### **VIII -ACCEPTATION DU REGLEMENT**

Le dépôt d'un dossier de candidature au Trophée implique l'acceptation du présent règlement par le candidat.

#### **IX - REMISE DU TROPHEE**

Amaury de BUCHET, directeur d'UlyssCo, co-fondateur de FaberNovel Consulting à Paris et membre du Bureau de la Commission Recherche et Innovation du MEDEF animera la cérémonie de remise du Trophée du 24 juin 2010.

Annie GEAY, directrice Expertise et Développement de l'Innovation à OSEO France remettra le trophée.

## **X -ÉLECTION DE DOMICILE**

Pour l'organisation du Trophée du Club «Innovation Somme», il est fait élection de domicile au MEDEF Somme, sis au 18 rue Lamartine à Amiens.

## **XI -ORGANISATION DU TROPHEE**

Le Trophée « Club Innovation Somme » est organisé par le MEDEF Somme en partenariat avec l'ARI Picardie et OSEO Picardie.

Le Comité de Pilotage et d'évaluation du Trophée se réserve le droit, en cas de force majeure, de modifier, d'annuler, d'écourter ou de prolonger les délais de mise en œuvre du Trophée.

Sa responsabilité n'est pas engagée en cas de difficultés d'acheminement du dossier de candidature.